

## ***Charte d'engagement vis-à-vis des patients***



Le Pôle Santé Fidésien regroupe des professionnels de santé des professions suivantes :

- Médecins Généralistes
- Médecin gynécologue médical
- Infirmières libérales
- Infirmière en Pratique Avancée
- Orthophoniste
- Diététicienne/Nutritionniste
- Enseignante en Activité Physique Adaptée
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Pharmaciens
- Kinésithérapeutes
- Ostéopathe
- Pédicure-Podologue
- Opticien

Cet exercice regroupé nous permet de vous apporter une qualité de service répondant à vos besoins de santé. Notre engagement s'articule autour de 3 axes.

### **1. Vous offrir un accès aux soins pendant une large plage horaire**

Les professionnels de santé du Pôle Santé Fidésien s'organisent pour vous garantir un accueil couvrant de larges amplitudes horaires. Nous vous accueillons de 8 heures à 20 heures du lundi au vendredi et le samedi matin de 8 heures à 12 heures. Le secrétariat des médecins généralistes est joignable au 04 74 26 21 40 de 8h à 18h. Les infirmières sont joignables de 8h à 20h et la pharmacie de 9h à 19h.

Le Pôle Santé Fidésien reste ouvert aux mêmes horaires au cours des périodes de congés.

Des informations vous sont communiquées pour vous orienter immédiatement vers les solutions les plus adaptées au regard de votre état de santé.

### **2. Vous permettre d'être reçu sans rendez-vous en cas de nécessité**

Nous sommes organisés pour répondre rapidement à vos demandes de soins et pouvoir, si votre état de santé le nécessite, vous recevoir dans la journée. Des plages dédiées, notamment médicales sont disponibles auprès de notre secrétariat médical joignable au 04 74 26 21 40.

### **3. Vous accueillir et vous accompagner dans votre prise en charge**

L'organisation en maison de santé nous permet de vous assurer un accueil par du personnel dédié tous les jours du lundi au samedi midi.

Cet accueil organisé permet, au-delà de la prise de rendez-vous auprès des professionnels intervenant dans la structure, de :

- Coordonner les informations vous concernant entre les différents professionnels de la maison amenés à assurer votre suivi médical ;
- Vous orienter vers les professionnels de santé ou services internes ou extérieurs à la maison dont vous avez besoin ;
- Organiser les échanges nécessaires avec les établissements de santé ou établissements et services médico-sociaux lorsque votre état de santé le nécessite et notamment avant et après toute hospitalisation.

Les professionnels du Pôle Santé Fidésien à vos côtés